

Conseil d'école, école élémentaire Louise Weiss
Jeudi 3 novembre 2016

Directeur : Frankie SAMSON

IEN : Frédéric PUZIN Absent excusé

Enseignants :

Valérie OBRY (CP), Véronique JOVENEZ (CP), France FEIGEL (CE1), Isabelle ROBIN (CE1), Grégory BARBET (CE2), Sylvain VERARDO (CE2), Régine GOHIN (CM1), Frankie SAMSON (CM1), Tatiana MERABET (CE1/CM2), Gilles REYNAUD (CM1/CM2), Camille BRESSON (Décharge de direction en CM1 et décharge IMF en CE1/CM2), Anne CLERO (RASED)

Psychologue scolaire : Anne CLERO

AVS : Zohra ATAFF, Djamila DE GOYON (absentes excusées)

Parents élus présents : Annette BAL, Delphine DAHAN, Laetitia MAGUIN, Odile LADOUCEUR-RAYAR, Donatella CASIRAGHI, Isabelle GOSSET, Véronique CLEMENT-DUBUT, Virginie TIRANNO, Sophie MOURO, Marie Emmanuelle FAGES, Elisabeth DUCHEMIN, Olivier DUCHEMIN, Sylvie BIBRON, Virginie MORENO, Bénédicte ALKOMBRE

Périscolaire, directrice : Aurélia PLONCARD

Mairie : Elisabeth LAHITTE

Ordre du jour :

- 1) Le règlement intérieur de l'école, vote
- 2) La rentrée, les effectifs, les vacances
- 3) Les projets
 - * d'école
 - * de classes
- 4) PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- 5) Le RASED, les dispositifs d'aides aux élèves
- 6) Le périscolaire, la restauration scolaire, les Nouvelles Activités Périscolaires, les études surveillées
- 7) Les comptes de l'école
 - OCCE --> Coopérative scolaire
 - USEP --> Sport à l'école.
- 8) Points mairie
- 9) Points et questions des parents

2 annexes : Charte de vie commune avec le périscolaire, plaquettes du RASED

1) Règlement intérieur de l'école : lecture et vote

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

La charte de la Laïcité et la charte commune des règles de vie périscolaire et école sont annexées à ce règlement.

Ce règlement, une fois adopté, sera distribué à tous les élèves. Élèves et familles devront le signer.

Il est indispensable que tous s'engagent à le respecter pour le bon fonctionnement de l'école.

En particulier, nous prions les parents de respecter les horaires de l'école et rappelons qu'un départ anticipé en vacances n'est pas une excuse d'absence valable et nuit aux apprentissages de l'élève.

2) La rentrée, les effectifs, les vacances

Taux de participation aux élections de représentants de parents d'élèves : 50%

Félicitations aux parents élus.

Fédération ou association de parents	Élus titulaires	Élus suppléants
FCPE	Delphine DAHAN (CM2)	Véronique CLEMENT-DUBUT (CP, CE2 et CM2)
FCPE	Annette BAL (CP et CM1)	Donatella CASIRAGHI (CE1)
FCPE	Sophie MOURO (CM1)	Laetitia MAGUIN (CM1)
FCPE	Virginie MORENO (CM1)	Sabrina LEROUX (CP)
FCPE	Isabelle GOSSET (CE1)	Marie Emmanuelle FAGES (CE1)
AIPE	Bénédicte ALKOMBRE (CE1 et CM1)	Matthieu JAQUEMET (CP et CM1)
AIPE	Odile LADOUCEUR-RAYAR (CM1)	Vincent PORFIRIO (CP)
AIPE	Didier CRANSAC-LE TUTOUR (CE1)	Sylvie BIBRON (CP et CM1)
AIPE	Olivier DUCHEMIN (CE2)	Elisabeth DUCHEMIN (CE2)
PEEP	Virginie TIRANNO (CE1)	Justine NDENGUE (CM2)

La rentrée s'est très bien déroulée.

Voici la structure pédagogique de l'école à ce jour :

CP de Mme JOVENEZ, 24 élèves

CP de Mme OBRY, 25 élèves

CE1 de Mme FEIGEL, 25 élèves

CE1 de Mme ROBIN, 26 élèves

CE2 de M. BARBET, 27 élèves

CE2 de M. VERARDO, 27 élèves

CM1 de Mme GOHIN, 25 élèves

CM1 de M. SAMSON et Mme BRESSON, 25 élèves

CE1/CM2 de Mme MERABET, 22 élèves (6 CE1 et 16 CM2)

CM1/CM2 de M. REYNAUD, 21 élèves (6 CM1 et 15 CM2)

Soit un total de 247 élèves répartis sur 10 classes.

Calendrier des Vacances Scolaires 2016/2017

Zone C, Académie de Versailles

Vacances de la Toussaint : Du jeudi 20 octobre 2016 au mercredi 2 novembre 2016, reprise le jeudi 3 novembre

Vacances de Noël : Du samedi 17 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017, reprise le mardi 3 janvier 2017

Vacances d'hiver : Du samedi 4 février 2017 au dimanche 19 février 2017, reprise le lundi 20 février 2017

Vacances de printemps : Du samedi 1er avril 2017 au lundi 17 avril 2017, reprise le mardi 18 avril 2017

Vacances d'été : Samedi 8 juillet 2017

Pas de classe le jeudi 25 et le vendredi 26 mai 2017.

3. Projets d'école et de classes

* Le projet d'école

L'équipe pédagogique a défini 3 principaux axes de travail pour ce projet :

Définition de l'axe A

Agenda 21 : Environnement / Écologie

Agenda 22 - Intégration des enfants en situation de handicap

Améliorer les résultats en mathématiques notamment en géométrie

Définition de l'axe B

*Civisme pratique

Conseil d'école des enfants

U.S.E.P, rencontres sportives inter-écoles

*Enrichissement culturel

Poésie, théâtre

Utilisation de la bibliothèque, de la médiathèque Brel, du bibliobus

Classe découverte

Définition de l'axe C

Travail de méthodologie

Utilisation des références

Développer un esprit de recherche

Apprendre à apprendre

Notions d'abstractions

Plusieurs actions à mener pour chaque axe sont proposées :

Axe A

Susciter une prise de conscience des problèmes des personnes handicapées, de leurs droits et besoins

Améliorer l'accueil à l'école des élèves en situation de handicap

Activités handisport

Tri sélectif au sein de l'établissement (travail en partenariat avec la Municipalité)

Participation au nettoyage de la forêt voisine et du quartier 2 fois par an

Continuation du site d'école et des blogs de classe afin de diminuer les informations papier

Sensibilisation des élèves aux enjeux écologiques

Géométrie : travail autour de l'utilisation des instruments et des programmes de construction

Mise en place de défis mathématiques inter-classes et inter-écoles

Axe B

Élection d'élèves délégués et Conseil d'école des enfants

Mise en place d'un calendrier de rencontres sportives inter-écoles

Participation à des projets sportifs municipaux (hand CM1, foot CP et CE1, roller CM1, badminton CM2)
Sorties de toutes les classes à l'Estaminet, à la Maison de l'environnement, à la Maison des Bonheur, à Port-Royal
Création de trois spectacles musicaux pour les parents et une autre école avec Marianne PASSELERGUE et Jean-Denis TIEB
Projet bibliobus et lectures offertes d'élèves aux autres classes
Rédaction d'articles sur les blogs de classe
Matinées banalisées jeux de société Cycle 2 et Cycle 3
Matinées banalisées Défis mathématiques Cycle 2 et Cycle 3
Projet PEAC des CE2 avec le théâtre de Saint-Quentin
Classe découverte des CE1/CM2 et CM1/CM2

Axe C

Mise en œuvre des nouveaux programmes
Mise en place de progressions de cycle dans toutes les disciplines
Liaison Grande section maternelle/ CP, Liaison CM2/6ème et décroisement
Site Internet de l'école et blogs de classe
Projet APS (Apprendre à Porter Secours) avec l'infirmière scolaire pour les CM1 et CM2
Permis piéton, Permis cycliste, Permis Internet
Remise officielle des permis en présence des parents.

* Projets pour l'école :

Tous ces projets pour l'école et les classes visent à renforcer les apprentissages des élèves en les rendant plus concrets, en s'appuyant sur les connaissances et les pratiques des professionnels intervenants, en développant l'interdisciplinarité prônée par les nouveaux programmes, en permettant de développer les compétences du Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture.

Certains permettent également de renforcer le lien de l'école avec les parents d'élèves en les impliquant.

Merci aux enseignants pour leur investissement dans ces projets, aux intervenants, aux parents et à la mairie qui sont partie prenante de plusieurs de ces projets.

Réalisés :

Interventions de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile en CM1 et CM2

Semaine de la citoyenneté : Ateliers organisés par la municipalité, la Maison du Droit

CE2 : Quiz ours

CM1 : Le jeu du tribunal

CM2 : Interventions autour de la médiation

Élections des délégués de classe : les jeudi 6 et vendredi 7 octobre 2016

En cours :

Thème de l'année : CP-CE1 : L'eau dans tous ses états, CE2-CM1-CM2 : le milieu marin. Activités en arts visuels et éducation musicale.

Piscine :

Pour les CP et les CE1 le vendredi toute l'année.

Pour les CE2 le vendredi M. Barbet d'octobre à février, M. Verardo de février à juin.

Pour les CE1/CM2 toute l'année le mardi.

Anglais :

Tous les enseignants enseignent l'anglais dans leur classe ou font des échanges de services.

Un projet de correspondance avec une école d'Ecosse est en cours. Les classes de CE1 de Mme Feigel, de CE2 de M Verardo, de CM1 de M Samson et de CM1/CM2 de M Reynaud y sont associées.

Musique : Intervenante Marianne PASSELERGUE le jeudi avec toute les classes et Jean-Denis TIEB en CM1 le vendredi.

3 spectacles. Les parents d'élèves sont cordialement invités à ces spectacles.

Spectacles avec d'autres écoles de la ville

Février 2017, CM2 M REYNAUD, CM2 MME MERABET, CM1 MME GOHIN, Préau de l'école

Juin 2017, CP Mme OBRY, MME JOVENEZ, CE1 Mme MERABET, MME FEIGEL, MME ROBIN, Estaminet

Juin 2017 : CE2 M. BARBET, M. VERARDO, CM1 M. SAMSON, Estaminet

APS : Attestation Porter Secours avec Marie GUILBERT, infirmière scolaire, des interventions prévues en classe de CM1 et CM2.

Le projet porte sur les gestes de premier secours, alerter et prévenir. Il permettra de délivrer l'attestation au premier secours aux CM2. Travail de la PLS (Position Latérale de Sécurité) pour les CM2.

Site Internet de l'école : <http://blog.ac-versailles.fr/ecoleweissmagny/>

Blogs pour 2 classes :

CE2 de M. Verardo : <http://blog.ac-versailles.fr/verardo/>

CM1 de M. Samson et Mme Bresson : <http://blog.ac-versailles.fr/cm1weiss/>

Bibliobus : (pour toutes les classes)

Le Bibliobus des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines pourrait venir dans l'école 1 fois toutes les 2 semaines. Chaque élève doit disposer d'une carte de médiathèque.

Les objectifs du projet sont

- de promouvoir la lecture
- susciter l'envie de lire et développer la lecture autonome dès le plus jeune âge
- favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant à travers le livre et la lecture
- participer à la réussite éducative de chaque enfant grâce à l'objet livre
- permettre à l'élève de se repérer dans une bibliothèque
- offrir des lectures aux GS, CP et CE1.

Pour l'instant le bibliobus ne peut pas encore venir et le réseau des médiathèques étudie le projet.

Le bibliobus ne prendra que 4 classes.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants à la médiathèque Jacques Brel.

Laïcité : Des ateliers autour de la laïcité et de la charte de laïcité seront organisés le vendredi 9 décembre 2016 pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 avec probablement le soutien et l'intervention de la Ligue de l'enseignement.

La charte de la Laïcité est annexée au règlement intérieur de l'école.

Salon du livre Lireval, participation de 8 classes. Lecture de livres et classement par ordre de préférence. 5 livres par classe achetés par la coopérative scolaire. Ateliers et rencontre d'auteurs prévus pour les élèves autour du livre et du thème de la lumière.

Fête de fin d'année, kermesse, exposition : vendredi 23 juin 2017, Exposition artistique dans l'école sur notre thème de l'année : Le milieu marin, l'eau, kermesse et repas

Nous avons besoin de parents pour aider à l'organisation et tenir les stands.

Conseil d'école des enfants : 2 élèves délégués par classe et 2 suppléants

Premier conseil mardi 8 novembre 2016 et 1 fois par trimestre au moins

Propositions des élèves pour améliorer la vie à l'école.

Réunion d'école : regroupe et mélange toutes les classes. Réflexion des enseignants en cours.

Organisation d'une journée jeux comme l'année dernière.

Sorties culturelles et scientifiques pour toutes les classes : Maison des Bonheur, Estaminet, Maison de l'environnement, Port-Royal, théâtre de Saint-Quentin, ...

Rencontres sportives avec toutes les écoles de la commune. Organisées par des enseignants, l'USEP et le service sport de la commune.

Médiathèque Jacques Brel : 5 fois dans l'année pour toutes les classes.

CP-CE1-CE2 : Prévention routière Être piéton et L'enfant passager en voiture avec la Police municipale
CP-CE1 2 séances (théorie/pratique)
CE2 3 séances.

CM2 : Prévention routière et permis cycliste
CM2 : Permis Internet avec la gendarmerie nationale

Liaison CM2/6^{ème} : Frankie SAMSON, Gilles REYNAUD et Tatiana MERABET assisteront à des conseils de classe de 6^{ème}. Des réunions de conseil écoles/collège sont prévues avec les enseignants du collège et le principal pour améliorer la liaison CM2/6^{ème}. Premier conseil le mercredi 19 octobre 2016.
M Le Principal du collège propose de réunir les parents de CM2 à l'école pour leur présenter le collège et l'entrée en 6^{ème} le jeudi 19 janvier 2017 à 19h.
Les élèves de CM2 vivront une journée d'intégration en 6^{ème}.
Travail sur le Livret Scolaire Unique.

Liaison GS/CP : Des actions seront menées par les classes de CP, du CM1 de M. Samson et Mathilde Duret du RASED : décroisement GS CP 1 fois par semaine le lundi (début le 07/11). 4 ateliers seront proposés : 2 ateliers de jeux de société, 1 atelier informatique, 1 atelier lecture d'albums par des CM1. Des conseils de cycles I et II sont prévus.

Dates à retenir :

Les dates des rencontres sportives sont sur le site Internet de l'école.

Conseil Écoles/Collège : mercredi 19 octobre 2016, mercredi 25 janvier 2017, mercredi 17 mai 2017

Conseil d'école des enfants : mardi 8 novembre 2016.

Vente de gâteaux et de créations d'élèves : un vendredi de janvier 2017, 16h30.

Réunion des parents de CM2 avec le principal du collège Einstein : jeudi 19 janvier 2017 19h.

Spectacles chant choral :

Février 2017, CM2 M REYNAUD, MME MERABET, CM1 MME GOHIN, Préau de l'école.

juin 2017, CP Mme OBRY, MME JOVENEZ, CE1 Mme MERABET, MME FEIGEL, MME ROBIN, Estaminet.

juin 2017 : CE2 M. BARBET, M. VERARDO CM1 M. SAMSON, Estaminet.

*** Projets de classe :**

CP : Intervention pour la prévention bucco-dentaire et la sécurité routière

Liaison avec les GS de maternelle

Football avec le service des sports et les éducateurs sportifs

Projet culturel avec le service culturel de la ville et l'artiste Caroline LEITE: création de livres d'images en collage autour du thème de l'eau.

CE1 :

Sécurité routière, permis piéton avec la Police municipale

Football avec le service des sports et les éducateurs sportifs

Projet culturel avec le service culturel de la ville et l'artiste Caroline LEITE : création de livres d'images en collage autour du thème de l'eau.

CE2 :

Sécurité routière, permis piéton avec la Police municipale

Classe Projet Éducatif Artistique et Culturel avec le théâtre de Saint-Quentin : autour de la danse hip hop et capoeira (Spectacle de capoeira le 11/11 , Ballet « La belle au bois dormant » les 16 et 17/12 et le Cirque 01/04). Système de covoiturage pour amener les enfants. Ces spectacles sont gratuits pour les enfants mais payants pour les parents.

CM1 :

Prévention routière et roller avec le service sport de la mairie et l'USEP.

Handball avec le service des sports et les éducateurs sportifs : compétitions inter école. La classe vainqueur pourra participer au championnat mondial de Handball.

Projet découverte d'un milieu avec le Parc National Régional

CM1 Mme Gohin : Art Visuel, BD et Musique avec la médiathèque Brel et l'Association Musicale de la Mérintaise.

CM1 Mme Gohin : Projet culturel avec le service culturel de la ville et l'artiste Caroline LEITE.

CM2 :

Intervention pour la sécurité routière de la gendarmerie et l'association prévention routière

Permis Internet avec la gendarmerie nationale

Badminton avec le service des sports et les éducateurs sportifs.

Classe découverte : Un projet est en cours d'élaboration pour les classes de CE1/CM2 et de CM1/CM2. Le séjour aurait lieu au printemps 2017 au Pouliguen en Loire Atlantique.

Problématique en cours sur le financement de la classe découverte, car la caisse des écoles ne financent que pour les CM2.

CM1/CM2 M. Reynaud : participation au championnat scolaire d'échecs (épreuve départementale prévue le 30/11/2016 à Magny). Actuellement 2 élèves sont inscrits.

CM1/CM2 M. Reynaud : projet aquarium en classe

Cette année nous mettons en place les nouveaux programmes et les nouveaux cycles. Des informations sont données sur le site Internet de l'école :

<http://blog.ac-versailles.fr/ecoleweissmagny/index.php/post/09/07/2016/Les-parents-et-l-%C3%A9cole>

Évaluations : De nouvelles évaluations diagnostiques sont prévues en début de CE2. Les évaluations nationales CE1 et CM2 sont abandonnées.

Cette année scolaire, des livrets nationaux seront proposés. Ils suivront la scolarité obligatoire de chaque élève jusqu'en classe de 3ème. Ils seront accessibles aux parents en ligne. Les objectifs d'apprentissage seront évalués : Non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés.

Le ministère a rappelé : Les notes ne sont supprimées ni en primaire, ni au collège. La liberté est laissée aux équipes enseignantes. Ainsi, le tiers d'enseignants utilisant encore les notes en primaire pourront poursuivre les exercices notés ; les "collèges sans notes" pourront par ailleurs poursuivre leur expérience.

Les livrets seront remis en format papier cette année avant les vacances de Noël, avant les vacances de printemps et en juin 2017.

4. PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité

Les objectifs du PPMS sont :

- être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur ou un attentat
- assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs
- appliquer les directives des autorités
- enseigner, dans le cadre de l'enseignement moral et civique et des sciences, la sensibilisation à la prévention des risques et les manières de faire face à ces risques.

Le PPMS prévoit 3 zones de mise à l'abri ou de confinement : Salle de restauration pour les CP, CE1, personnels de restauration et personnels RASED, Préau de l'école pour les CM1 et CE2 de M. Barbet, AVS et personnels périscolaires, Salle de musique pour les CE2 de M Verardo et CE1/CM2 et CM1/CM2. Des actions sont menées auprès des élèves en sciences et enseignement moral et civique pour évoquer les risques naturels et les attitudes à adopter face à ces risques.

Un exercice en mise à l'abri ou confinement aura lieu le 28 novembre 2016 pour toutes les écoles de la circonscription.

Un volet Attentat/Intrusion a été ajouté cette année. Il prévoit 2 postures en fonction des événements : se cacher ou s'échapper. Il a pour but d'initier les élèves aux postures à adopter en cas d'intrusion malveillante dans l'école.

Un exercice a été mené le lundi 17 octobre 2016, Une intrusion était simulée à l'entrée principale de l'école. 2 classes (CM1. M. Samson et Mme Bresson et CP Mme Jovenez) se sont cachées, les autres se sont échappées. Les enseignants ont au préalable mené des actions en classe auprès de leurs élèves pour les informer de la mise en place de ce volet PPMS et des deux façons possibles de réagir. Des simulations ont été menées dans plusieurs classes.

Par ailleurs des mesures de sécurité supplémentaires ont été prises cette année :

- Accueil et sorties des élèves en deux endroits
- 3 enseignants de surveillance aux entrées et dans la cour des grands
- Mise en place des médiateurs dans la cour des grands
- Exercices Incendie : 3 dans l'année
- Déplacement du parking à vélos

5. Le RASED - Les Aides aux élèves en difficulté

Le RASED de Magny-les Hameaux /Voisins le Bretonneux est composé de 3 enseignants spécialisés (Il était de 4 l'an passé)

Madame Anne CLERO, psychologue scolaire qui travaille à $\frac{3}{4}$ de temps

Madame Mathilde DURET, maître E spécialisée en aide pédagogique

Madame Isabelle LEGEAY, maître E spécialisée en aide pédagogique

Le RASED travaille sur un secteur prioritaire défini par les besoins :

Magny les Hameaux

- Groupe scolaire André Gide
- Ecole Francis Jammes / Ecole Louise Weiss
- Ecole Petit Prince / Ecole Saint Exupéry

Voisins le Bretonneux

- Groupe scolaire du Lac

Puis sur un secteur non prioritaire :

Toutes les écoles de Magny les Hameaux et une partie de la commune de Voisins le Bretonneux.

Selon les instructions de l'Inspecteur de L'Éducation Nationale, le travail des enseignants spécialisés s'organise prioritairement autour de la prévention à l'école maternelle.

Les fonctions du maître E consistent à

- aider l'élève à dépasser ses difficultés d'apprentissage
- apporter des méthodes et des techniques de travail
- aider à prendre conscience de ses progrès, de ses stratégies d'apprentissage
- favoriser les liens et le transfert sur le groupe classe

Les fonctions de la psychologue scolaire consistent à

- l'accompagnement psychologique
- les conseils

- les évaluations scolaires
- l'aide à l'orientation
- l'aide à l'intégration
- les bilans psychologiques

Les enseignants spécialisés interviennent à la demande de l'école ou des familles.

En ce début d'année :

Nombre de prise en charge sur l'école Louise Weiss :

- Maître E, Madame Duret : 4 élèves de CP (phonologie, consignes)
5 élèves de CE1 (lecture/écriture)
Evaluations mathématiques CP
Evaluations Médial CE1 (lecture : écriture)
Evaluation CM1

Si vous souhaitez vous mettre en rapport directement avec le RASED il vous est possible de les joindre
Notre numéro de téléphone est le **01 30 47 22 37**

La plaquette du RASED est annexée à ce compte rendu.

Autres dispositifs d'aides aux élèves en difficulté :

Réunion d'équipe éducative réunissant tous les professionnels qui s'occupent d'un élève et ses parents.

Réunion d'Équipe de Suivi de Scolarisation pour les élèves en situation de handicap réunissant tous les professionnels qui s'occupent d'un élève et ses parents. Dirigée par l'enseignante référente Monique BERNARD.

AVS : Auxiliaires de vie scolaire accompagnent 3 élèves de l'école en situation de handicap et des groupes de besoin.

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative mis au point par l'enseignant de l'élève concerné avec le soutien du RASED. Définit les activités à mener avec l'élève afin de pallier ses difficultés. Implication de la famille.

PAP : Plan d'accompagnement personnalisé à demander par les parents ou l'équipe enseignante lorsqu'un enfant a des difficultés supposées durables. Avis du médecin scolaire à obtenir. Ce plan suivra l'élève tout au long de sa scolarité jusqu'au lycée.

Activités pédagogiques complémentaires : en œuvre depuis le 19 septembre 2016 pour toutes les classes, Les enseignants proposent des activités de remédiation à certains élèves de leur classe en groupe restreint. Accord de la famille obligatoire.

Club Coup de pouce : ce dispositif municipal devrait débuter en décembre 2016. Dispositif, pour 5 élèves de CP repérés par les enseignantes, tous les jours de 16h30 à 18h, encadré par un adulte autour de jeux et situations de lecture. L'accord de la famille est obligatoire. La famille est associée à ce club avec des invitations à l'école et en mairie.

Accompagnement à la scolarité : dispositif municipal pour 15 élèves encadrés par 2 à 3 adultes, 2 ou 3 fois par semaine de 16h30 à 18h30, dans l'école. Accord de la famille obligatoire. La famille est associée à cet accompagnement avec des invitations à l'école et portes ouvertes.

SRAN : Stage de remise à niveau pour les CE1, CM1 et CM2 proposés par les enseignants, 1 semaine aux vacances de printemps, 2 semaines en juillet et août. Stages gratuits pris en charge par des enseignants bénévoles pour travailler des compétences fragiles en français et mathématiques.

Par ailleurs, une association magnycoise : 10 X (+forts) a vu le jour pour aider élèves et familles face aux troubles dys. Se renseigner auprès de Mme Mérabet : 06 32 81 83 99

Enfin, la mairie prête du matériel pédagogique adapté à l'école : ordinateurs portables, scanners, coussins ergonomiques, kits de lecture, balles de tension.

6) Le périscolaire, la restauration scolaire, les Nouvelles Activités Périscolaires, les études surveillées

Une charte commune a été élaborée par le périscolaire et les enseignants. Elle est annexée au règlement intérieur de l'école.

Une réflexion sera menée cette année dans le cadre des comités de suivi du PEDT pour élaborer une charte commune à mettre en œuvre dans tous les établissements de la ville.

* La restauration : environ 230 élèves mangent à la cantine. 10 animateurs les encadrent. Plusieurs services sont organisés.

* Péri-scolaire : 60 à 70 enfants accueillis en moyenne. Le thème cette année est le cirque. Une sortie devrait être organisée un mercredi dans un cirque.

* NAP : Nouvelle organisation cette année avec le choix par menu des activités tout au long de l'année. Chaque enfant fera au moins une activité dans chacun des 5 parcours prévus.

* Les études surveillées : Référent Frankie SAMSON, 01 30 52 44 35

Elles s'adressent aux enfants scolarisés du CP au CM2. Les enfants effectuent leurs devoirs sous la surveillance d'instituteurs ou d'étudiants, après la classe. Ce temps de la journée doit permettre à l'enfant d'apprendre ses leçons et de faire ses devoirs scolaires. Ce n'est en aucun cas une aide aux devoirs. Le surveillant veille à ce que les élèves soient dans de bonnes conditions pour faire leurs devoirs et que ces devoirs soient faits.

L'étude est organisée en trois temps : récréation, goûter fourni par la commune et temps de devoirs ($\frac{3}{4}$ d'heure).

Les études surveillées accueillent entre 30 et 55 élèves répartis en 4 ou 5 groupes de 10 à 12 élèves.

L'inscription est annuelle et se fait à l'accueil de loisirs Henri Dès : 01 30 47 08 89

Étude le soir de 16h30 à 18h dans toutes les écoles primaires. Les enfants peuvent rejoindre ensuite l'accueil périscolaire de 18h à 18h50. Se renseigner auprès du service enfance.

L'inscription est faite pour l'année. Elle peut toutefois être mensuelle de façon occasionnelle. Dans ce dernier cas, vous devez inscrire votre enfant avant le 25 du mois précédent.

7. Les comptes de l'école

* OCCE : Coopérative scolaire

Solde au 31 août : 6 636,11 euros

200 euros donnés à chaque classe en début d'année scolaire.

Certaines classes ont fait des appels aux dons des parents.

Autres sources de financement de la coopérative : vente des photos, vente de chocolats à Noël, Fête de l'école.

La coopérative permet à l'école de bénéficier d'une assurance et permet aux classes de financer des projets spécifiques dont la classe découverte des CM2. Elle finance une partie de la cotisation USEP et l'achat des livres du Salon du livre Lireval. La coopérative est également un outil de solidarité.

* USEP : Finance le sport scolaire

Solde au 31 août : 1 107,52 euros

Subvention municipale reçue le 07/09/2016 : 350 euros. Un transport de 2015/2016 de 510 euros a été réglé en ce début d'année.

Cotisation par élève : 5,50 euros. 3 euros payés par les familles et 2,50 euros pris en charge par la coopérative.

Cette cotisation permet à chaque élève de bénéficier d'une assurance et finance les rencontres et projets sportifs. Elle permet également de bénéficier de prêt de matériel sportif et la prise en charge d'une partie du transport pour certaines rencontres.

8) Points mairie

Financement de la classe découverte des CM2 ; demande sera faite en conseil d'administration Caisse des écoles d'un budget pour les deux classes double-niveaux comprenant des CM2 afin d'associer tous les élèves de ces deux classes au projet. (43 élèves dont 31 CM2, 6 CE1 et 6 CM1).

Problème de connexion Internet.

Réglage des sonneries de l'école avec les nouveaux horaires de récréation.

Dégagement d'un chemin devant la sortie de secours de la classe de M Samson et de Mme Duret (RASED).

Demandes au budget 2017 : un meuble-bureau informatique pour le bureau de direction, un meuble de rangement des jeux de société fermant à clef, des caisses pour rangement de jeux de société, deux meubles bibliothèque, 15 chaises et 5 tables de réunion, 2 bancs, rénovation des sols de la cour des petits et de la cour des grands, changement de la moquette en bibliothèque, installation de grooms de fermeture automatique sur toutes les portes donnant dans les cours de récréation, filtres occultant sur les fenêtres de la classe de M Reynaud, deux ordinateurs pour une classe de CP et une classe de CE1, 10 écrans et 10 claviers, une imprimante scanner.

9) Points et questions des parents

- fête de l'école : modalités et date : Vendredi soir le 23/06. Modalités à définir au prochain Conseil d'école.
- Vente de gâteaux et créations d'élèves : un vendredi en janvier 2017 à partir de 16h30.

* Partie école :

- S'accorder sur les créneaux des réunions parents/instituteurs entre maternelle et élémentaire.

Il a été convenu avec Mme Roubaud, directrice de la maternelle Jammes, que les réunions en élémentaire auraient lieu sur la première semaine de rentrée 2017 et pour la maternelle le vendredi de la 2ème semaine.

L'école maternelle a déjà donné la date de la fête de fin d'année à l'école élémentaire : vendredi 2 juin 2017.

- Problème d'accès à la sortie des CP/CE1 : les parents se positionnent devant la sortie et ainsi empêchent les enfants de sortir ou d'être visibles de leur parent.

Il sera fait appel au bon sens et au civisme des parents et un mot sera distribué dans les cahiers jaunes des CP et CE1.

- Quel sera le prix des photos individuelles ? Pour les familles nombreuses, serait-il possible de faire un geste : par exemple offrir la photo de la fratrie à la condition que chacune des photos individuelles soit achetée ?

Le prix d'une pochette de photos individuelles est de 12 euros. Un élément de la pochette est vendu au prix de 9 euros.

Une pochette fratrie sera offerte aux familles de deux ou trois enfants qui achèteront les pochettes individuelles.

- Essayer de rendre la rentrée 2017 2018 plus fluide que celle de 2016 2017, en mettant en place des créneaux par niveau.

En raison des mesures de sécurité préconisées par les autorités, le directeur aidé d'une AVS ont dû assurer un filtrage des entrées. L'attente a été longue pour certains parents mais cela a donné plus de temps aux enseignants pour accueillir leurs élèves et leurs parents.

Un dispositif d'entrées échelonnées peut être envisagé mais soulève différents problèmes :

- Accord nécessaire de l'Inspecteur.
- Tous les parents ne sont pas disponibles le matin de la rentrée.
- Problème des familles ayant plusieurs enfants.

- Pour les sorties au théâtre avec M. Barbet et M. Verardo, il a été demandé 36 € aux parents accompagnateurs. Pour certaines familles, ce coût semble élevé : peut-il être possible d'échelonner ce paiement ?

Le paiement de 36 euros pour les places des parents n'est pas obligatoire dans la mesure où un covoiturage est possible entre les parents qui peuvent emmener d'autres enfants de la classe (comme cela a été bien expliqué à la réunion de présentation du projet du lundi 03/10/16 à l'école) et que les places pour les 3 spectacles pour les élèves sont gratuites car financées par l'académie dans le cadre du projet PEAC.

Le théâtre de ST Quentin n'a pas donné d'informations particulières sur l'encaissement des chèques.

Nous prévoirons dans les années futures un échelonnement du paiement via la coopérative.

* Partie Mairie :

- Goûter insuffisant : les enfants arrivent affamés chez eux alors qu'il n'est pas l'heure du dîner.
- Le RASED prend les enfants concernés sur le temps scolaire : pendant ce temps la classe avance son programme. Ne peut-on pas demander que les enfants soient pris sur le temps du midi ?

En raison des heures de travail des enseignants spécialisés du RASED, de la nécessité de sortir les élèves de la classe pour privilégier une remédiation en petit groupe et sur les apprentissages fondamentaux, de la collaboration des enseignants du RASED avec les enseignants de la classe, de l'adaptation des emplois du temps dans les classes pour ne pas pénaliser les autres apprentissages, du rattrapage des apprentissages pour les élèves concernés par une prise en charge, des APC déjà sur ce temps du midi, cela n'est pas envisageable.

- Une réunion parents / périscolaire est-elle prévue ?

Celle-ci a été organisée le 27/09, mais la communication n'a pas été suffisante. Point à revoir les prochaines années.

- Les abords de l'école vont-ils être plus sécurisés ? Question des barrières placées devant l'école dans le cadre du plan Vigipirate.

Un projet de barrières fixes est en cours d'analyses en mairie.

- Avec des vacances qui débutent en milieu de semaine, certains parents se sont vus refuser l'inscription de leurs enfants cet été alors qu'ils étaient dans les délais ?

Point remonté à la mairie

- Chien non attaché aux abords de l'école
Une information va être diffusée à la famille, pour interdire cette situation.
- Carte scolaire sur Magny : des nouveaux habitants au Buisson, et les enfants sont inscrits à Weiss alors que Gide est plus près.

Point remonté à la mairie depuis plusieurs années.

- Est-il prévu un PPMS aussi sur le temps des NAP ou du midi, afin que les équipes de ces temps aient le même niveau d'informations et les mêmes réactions ?

Oui : ce point a été pris en compte par la mairie. M Samson a transmis les procédures PPMS à l'équipe du périscolaire.

- Appréciation très positive sur le nouveau fonctionnement des NAP : les enfants sont ravis.
- Dysfonctionnement de l'étude surveillée : objectif de l'étude surveillée, devoirs non faits sur le temps d'étude.

Les études encadrées par certains animateurs ne sont pas correctement assurées, le (la) surveillant(e) ne contrôlant pas que les devoirs soient réalisés ni même que l'enfant ait bien avec lui le matériel nécessaire pour leur réalisation (dictionnaire par exemple).

Monsieur Samson, référent de l'étude (voir point 6), indique qu'il recadrera l'équipe de surveillants d'étude en rappelant les règles et obligations de cette étude, que les élèves sont autorisés à aller chercher un matériel dans leur classe pendant le temps d'étude. Les parents confrontés à des problèmes lors de l'étude surveillée de leur enfant doivent en référer à M Samson par téléphone ou mail.

Prochain conseil le Mardi 21 février 2017 à 19h

Respecter les autres - Respecter le matériel - Être respecté

Humain	Matériel	Locaux
Animateurs et enseignants	Jeux de société et de construction	La cour
<p>Je dis bonjour le matin et au revoir le soir</p> <p>Je ne réponds pas</p> <p>J'écoute les enseignants, les animateurs, tous les adultes</p> <p>Je suis poli</p>	<p>Quand je prends un jeu, je le range ensuite à sa place</p> <p>Je ne perds pas de pièces, je n'abîme pas le jeu</p> <p>Je suis bon joueur et j'accepte de perdre</p>	<p>Je ne vais pas sous le porche sauf pour aller aux toilettes pendant les récréations</p> <p>Je ne monte pas aux arbres ni sur les grillages</p> <p>Je ne tire pas sur les feuilles et les branches des arbres</p> <p>Je ne vais pas dans les haies</p> <p>J'utilise les poubelles et ne jette rien à terre</p>
Avec les autres enfants	Jeux extérieurs	Le périscolaire
<p>Je n'insulte pas même si je suis insulté</p> <p>Je ne tape pas même si je suis tapé</p> <p>Je ne me moque pas</p> <p>J'aide mes camarades s'ils en ont besoin</p> <p>J'écoute et je ne coupe pas la parole</p> <p>Je respecte les affaires de mes camarades</p> <p>Je fais appel à un médiateur ou à un adulte en cas de problème</p>	<p>Pas de ballon en cuir, pas de ballon rapporté de la maison</p> <p>J'utilise les jeux uniquement ce pour quoi ils sont faits</p> <p>Pas de foot</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux récréations du jeudi - le vendredi midi <p>Je ne tire pas et je n'abîme pas les filets de foot</p> <p>J'utilise le toboggan 1 par 1</p> <p>J'utilise l'aire de jeux sans bousculer et sans mettre en danger les autres ou moi-même</p>	<p>Je ne dégrade pas les salles</p> <p>S'il n'y a pas d'animateur dans une salle je ne peux pas y aller</p>
Avec le personnel de cantine	Autres jeux	La cantine, le goûter
<p>J'écoute les personnels de cantine</p> <p>Je ne réponds pas</p> <p>Je respecte leur travail</p> <p>Je ne salis pas l'école</p>	<p>Je n'amène pas de jeu ni de jouet ni de sucrerie de la maison sauf</p> <ul style="list-style-type: none"> - corde à sauter - billes (pas de calot) - oofball - élastique de jeu - matériel de cirque pour le périscolaire <p>Pas de carte</p> <p>Le matériel du centre et de l'école est à ta disposition avec l'accord d'un animateur ou d'un enseignant</p>	<p>Je prends tout sur mon plateau le midi</p> <p>Je débarrasse mon plateau le midi et je débarrasse et nettoie la table après le goûter</p> <p>Je me lave les mains</p> <p>Je mange proprement</p> <p>Je me tiens tranquille dans la file d'attente</p> <p>J'accroche mon manteau au porte-manteau</p>
		Les couloirs
		<p>Je ne cours pas, ne crie pas, ne me balade pas</p> <p>Je ne joue pas avec les lumières et les interrupteurs</p> <p>Je ne touche jamais aux extincteurs ni aux signaux d'alarme</p>
		Les toilettes
		<p>Je n'y vais pas quand ça a sonné</p> <p>Je ne joue pas</p> <p>Je laisse les toilettes propres et ne casse rien</p> <p>Je n'y embête pas les autres</p>

Aide Personnalisée ou Aide Spécialisée ?

L'**Aide Personnalisée** s'adresse prioritairement à des élèves qui ont besoin d'un soutien ponctuel leur permettant de dépasser une difficulté d'acquisition passagère.

Elle est dispensée par les enseignants des classes, en dehors du temps de classe.

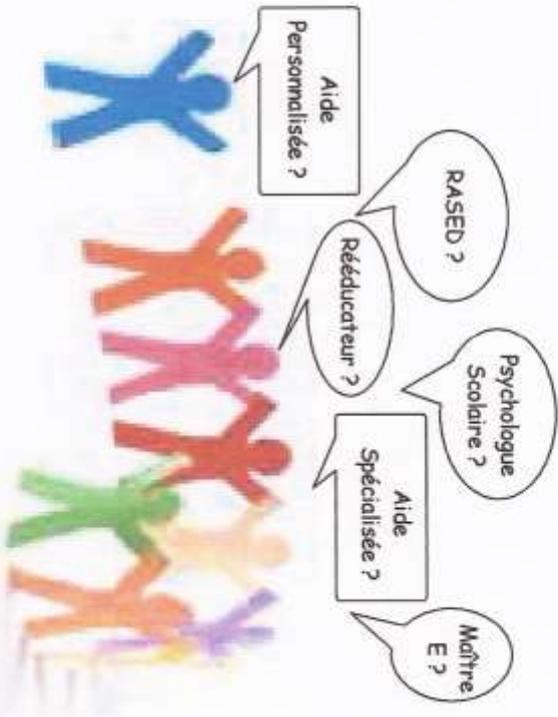
L'**Aide Spécialisée** s'adresse à des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires durables, liées à des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation aux attentes scolaires, que l'enseignant ne peut résoudre seul en classe.

Elle est dispensée par un enseignant spécialisé, qui a reçu une formation complémentaire, le préparant à analyser les difficultés et leur nature, pour construire ensuite en partenariat des remédiations adaptées.

Rendez-vous sur
www.fname.fr
www.afpen.fr
www.fnaren.com
www.education.gouv.fr

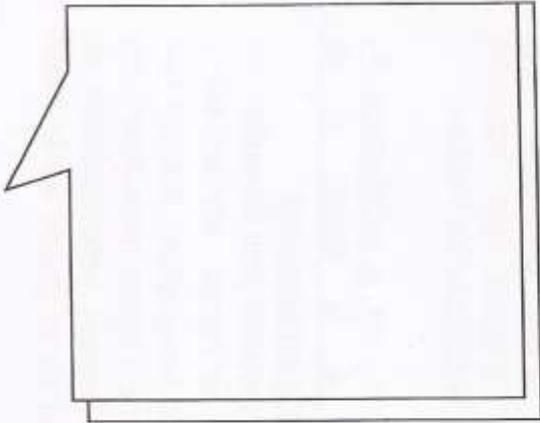


Des questions sur les aides apportées à l'école ?



Complément au « GUIDE PRATIQUE DES PARENTS - ANNÉE 2010/2011 - MEN »

POUR PRENDRE CONTACT
AVEC LE RESEAU



répondeur téléphonique :
01-30-47-22-37

COMPOSITION DU
RESEAU

Psychologue scolaire :

Anne Cléro

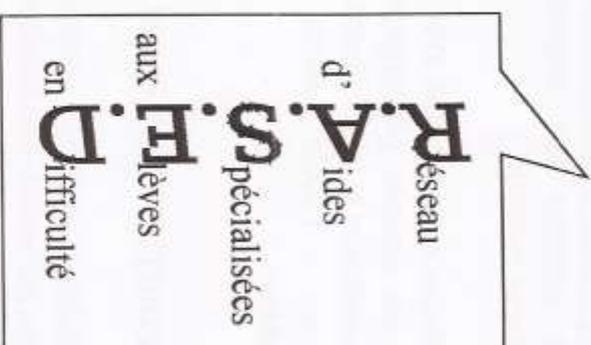
Regroupement d'adaptation (maîtreE) :

Mathilde Duret

Regroupement d'adaptation (maîtreE) :

Isabelle Legay

CIRCONSCRIPTION
DE GUYANCOURT



QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU ?

Un réseau (R.A.S.E.D) est un service mis en place par le Ministère de l'Education Nationale.

Il a pour objectif des actions visant à prévenir et réduire les difficultés des élèves, à satisfaire aux exigences d'une scolarité normale.

Ceci s'effectue en partenariat avec les familles, les équipes pédagogiques, sociales, médicales et paramédicales. Il intervient à l'école pendant le temps scolaire.

COMPOSITION DU RESEAU

La psychologue scolaire intervient dans toutes les écoles élémentaires et maternelles, des communes de Magny et Voisins.

Les maîtres E interviennent sur les écoles maternelles et élémentaires des secteurs prioritaires de ces mêmes communes.

Il n'y a plus de maître G sur la circonscription de Guyancourt.

A QUOI SERT UN RÉSEAU ?

Les personnels du réseau participent après observations aux actions de prévention et de remédiation des difficultés que certains élèves rencontrent dans les apprentissages et la vie scolaire.

Le rééducateur (maîtreG) apporte une aide visant à l'ajustement progressif des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles, il aide à restaurer le désir d'apprendre et l'estime de soi pour rétablir l'efficacité dans les apprentissages

Le maître chargé de l'aide pédagogique spécialisée (maîtreE) a pour objectif d'améliorer la capacité de l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses apprentissages, à maîtriser méthodes et techniques de travail et à prendre conscience de ses progrès par l'expérience de la réussite.

La psychologue scolaire, toujours avec l'accord des parents, apporte un conseil, un accompagnement psychologique, une aide à l'évaluation des difficultés de l'élève, une aide à l'intégration scolaire.

COMMENT LE RÉSEAU INTERVIENT-IL ?

Le réseau participe à des activités de prévention en collaboration avec les enseignants.

Il peut aussi être contacté par les enseignants, les parents ou les enfants (en vue d'une concertation qui permettra d'ouvrir une réflexion autour de la difficulté de l'enfant.)

Dans tous les cas, la collaboration de l'enfant, de la famille et de l'enseignant est nécessaire.

Cette concertation peut déboucher sur une prise en charge : soit une aide à dominante pédagogique, soit une aide éducative, l'enfant participera à une ou deux séances hebdomadaires, en individuel ou en groupe sur le temps scolaire.

Le psychologue pourra évaluer les besoins ou les aptitudes de l'enfant. Parallèlement à ses actions une aide continuera à être apportée dans le cadre de la classe par le maître.

Des rencontres régulières permettant des bilans sont effectuées entre les enseignants, les parents, l'enfant et le réseau pour définir l'aide initiale puis évaluer les effets de cette aide.

Le RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté est un dispositif de l'Education Nationale composé de psychologues, d'enseignants spécialisés option E et de rééducateurs. C'est un service public gratuit qui peut être sollicité par les enseignants, les parents et les enfants. Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire. Il travaille dans un esprit pluridisciplinaire et bienveillant à l'égard de tous, enfants, familles et enseignants. Il est aussi un relais entre l'école et les dispositifs d'aide et de soins extérieurs.

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Le rééducateur Enseignant spécialisé Option G

Le rééducateur est un enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative. Il s'adresse à des enfants qui éprouvent des difficultés à répondre aux attentes et contraintes scolaires. Les difficultés peuvent se traduire par des manifestations comportementales (agitation, inhibition, passivité, difficultés relationnelles, inattention, opposition...). Il aide l'enfant à devenir élève tant au niveau de l'attitude que de la disponibilité intellectuelle, en levant les blocages qui parasitent ou empêchent la pensée. Il utilise des supports non scolaires qui vont permettre à l'enfant de dépasser ces blocages pour pouvoir répondre aux exigences de l'école. L'aide peut être individuelle ou en petits groupes. Il met en place un travail en collaboration étroite avec la famille.

FNAREN : Fédération Nationale des Associations des Rééducateurs de l'Education Nationale
Site : www.FNAREN.com / Mail : fnaren@fnaren.asso.fr

Enseignant spécialisé Option E

Le maître E, chargé des aides à dominante pédagogique, (psychopédagogue), apporte une aide adaptée aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre. Cette aide peut prendre place en classe ou en dehors de la classe, généralement en petit groupe. Elle s'inscrit dans les objectifs et les horaires de l'école primaire. Il s'agit d'amener l'élève :

- ⇒ à prendre conscience de ses attitudes et de ses méthodes de travail, pour mieux les maîtriser,
- ⇒ à améliorer ses capacités d'apprentissage,
- ⇒ à installer les connaissances scolaires et faire l'expérience de la réussite.

FNAME : Fédération Nationale des Associations de Maîtres E
Site : www.FNAME.fr
mail : fname@fname.fr

Le Psychologue

Le psychologue de l'Education Nationale intervient directement dans l'école. Son activité est liée à la vie de l'enfant et de la communauté scolaire. Ce psychologue a une formation de haut niveau universitaire au sens de la loi de 1985, ainsi qu'une bonne connaissance du milieu scolaire. Il est accessible à tous les usagers de cette institution : l'enfant, les parents, les enseignants. Il suit l'enfant dans son développement de l'entrée à l'école maternelle jusqu'au collège. Il fait partie de l'équipe éducative. Tout enfant scolarisé ainsi que ses parents ont le droit de le consulter gratuitement. Il travaille en partenariat avec les enseignants spécialisés du RASED et avec les services extérieurs. Il contribue à la mise en place et au suivi des actions de scolarisation des élèves en situation de handicap.

APPEN : Association Française des Psychologues de l'Education Nationale
Site : www.APPEN.fr
Mail : siege.social@afpen.fr